

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 9 novembre 1989

La séance est ouverte à 10 heures.

Prières

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Cooper: Monsieur le Président, les trois formations politiques se sont entendues pour qu'on fasse la déclaration sur le jour du Souvenir à ce moment-ci, plutôt qu'à l'heure habituelle. Le temps pris par cette déclaration sera ajouté à la séance à compter de 15 heures.

M. le Président: La Chambre a entendu la motion. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

LE JOUR DU SOUVENIR

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, j'ai l'honneur en tant que ministre des Anciens combattants de rappeler aux députés que samedi nous célébrerons le jour du Souvenir. L'année en cours, 1989, est spéciale parce que c'est le 75^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale et le 50^e anniversaire de la Deuxième Guerre mondiale.

[Français]

Deux anniversaires spéciaux nous permettent cette année de souligner tout ce que nous devons à ceux qui ont servi leur pays en temps de guerre.

D'abord, 1989 marque le 75^e anniversaire du déclenchement de la Grande Guerre: la guerre qui devait mettre fin à toutes les guerres.

[Traduction]

Un Canadien sur dix a combattu dans la Grande Guerre. Selon les historiens, c'est dans la boue et le sang des

tranchées d'Europe que le Canada est devenu un véritable pays. Lord Byng, qui commandait le Corps canadien, partageait certainement ce point de vue. Se rappelant la prise de la crête de Vimy, il a déclaré:

Les voilà sur la crête de Vimy en ce 9^e jour d'avril 1917, des soldats du Québec aux côtés de soldats de l'Ontario, des soldats des Maritimes aux côtés de soldats de Colombie-Britannique et des Prairies; c'est là qu'ils ont forgé notre pays, trempé dans le feu du sacrifice et martelé sur l'enclume de la grande aventure.

Voilà de nobles sentiments, et j'y pense chaque fois que j'entends des cyniques mettre en doute l'engagement patriotique des Canadiens.

[Français]

Samedi, au Monument commémoratif de guerre du Canada, et à des centaines de cénotaphes et de monuments, partout à travers le Canada, nous nous souviendrons de ceux qui avaient à coeur leur pays et qui étaient prêts à risquer leur vie pour continuer à jouir de la liberté.

• (1010)

[Traduction]

Nous nous souviendrons aussi de ceux qui ont pris le même engagement lorsque la Seconde Guerre mondiale a commencé il y a cinquante ans. Plus d'un million des nôtres, hommes et femmes, apportaient la liberté dans leurs fourbis et au cours de nos pèlerinages outre-mer, nous les saluons encore comme «les libérateurs canadiens».

Nous rendrons aussi hommage aux volontaires canadiens qui ont servi sous le drapeau des Nations Unies en Corée afin d'aider des étrangers à lutter pour leur indépendance dans ce qui était alors une terre inconnue, à des milliers de milles de nos côtes.

Plus de 100 000 Canadiens sont morts au cours de ces trois guerres et encore plus en sont revenus avec des séquelles physiques ou psychologiques. Aujourd'hui encore, le ministère des Anciens combattants aide 144 000 hommes et femmes à composer avec des invalidités acquises au cours de leur service en temps de guerre.

Il y a plusieurs années, ces mots étaient inscrits dans la Chapelle du Souvenir du Parlement: